



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Brevet de technicien supérieur « Commerce international à référentiel européen »

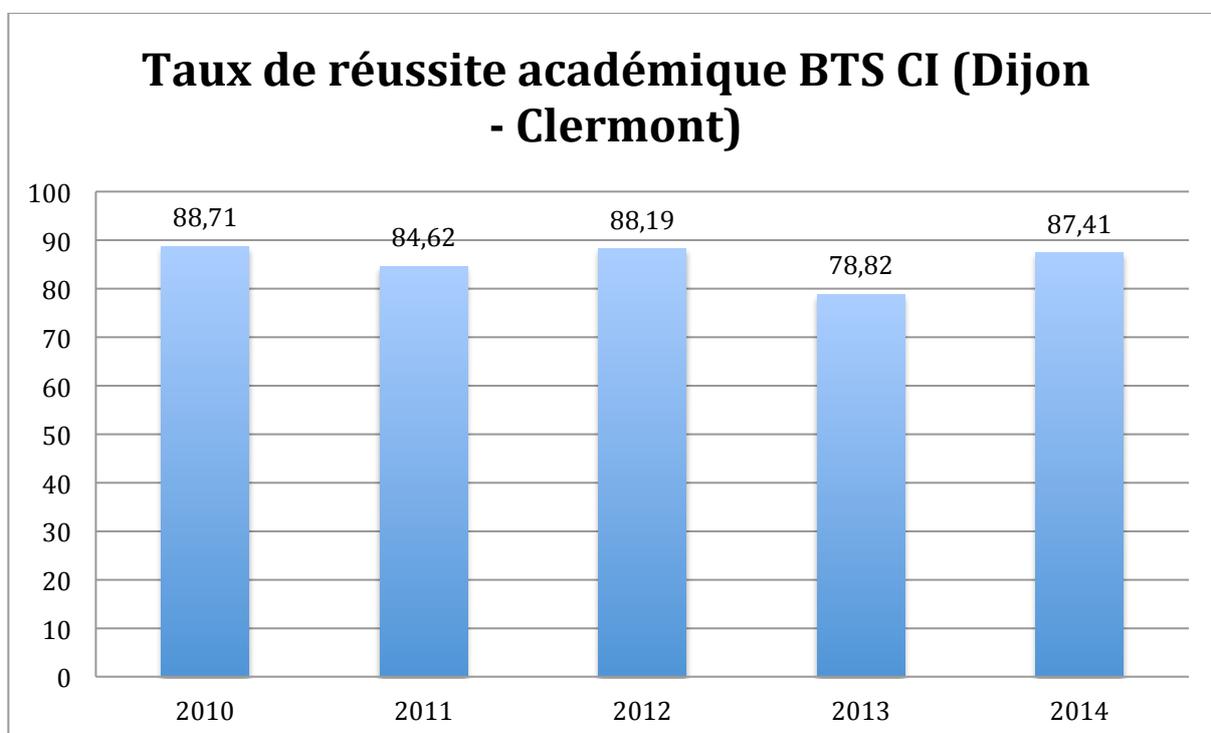
Session 2014

RAPPORT DE SYNTHÈSE

1 QUELQUES STATISTIQUES SIGNIFICATIVES

1.1 RESULTATS GLOBAUX – EVOLUTION

Les résultats de cette année renouent avec des taux de réussite proches de 88% des candidats présents.



1.2 RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

	présents	admis	%adm/pres
0210017E LEGT MONTCHAPET			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	23	22	95.7%
TOTAL	23	22	95.7%
TOTAL	23	22	95.7%
021002SX ISOLES SECTEUR DIJON			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	1	-	0%
TOTAL	1	-	0%
TOTAL	1	-	0%
0211091X LPETP LES ARCADES			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	25	23	92.0%
TOTAL	25	23	92.0%
TOTAL	25	23	92.0%
021120SY ENSEIGT DISTANCE 21			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	2	-	0%
TOTAL	2	-	0%
TOTAL	2	-	0%
0630077S LY.A.BRUGIERE CLERMO			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	29	24	82.8%
TOTAL	29	24	82.8%
TOTAL	29	24	82.8%
063100SS INDIVIDUELS PDD			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	1	1	100%
TOTAL	1	1	100%
TOTAL	1	1	100%
0710045N LEGT LAMARTINE			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	16	15	93.8%
TOTAL	16	15	93.8%
TOTAL	16	15	93.8%
0711816N CFA DE L'EDUCATION			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	8	8	100%
TOTAL	8	8	100%
TOTAL	8	8	100%
089002SB ISOLES YONNE			
31211 COM.INTERN.RCE			
COMMERCE INTERNATIONAL A R.C.EURO	3	1	33.3%
TOTAL	3	1	33.3%
TOTAL	3	1	33.3%
0890079C LPP ST JOSEPH			
31211 COM.INTERN.RCE			

1.3 MOYENNES PAR EPREUVE – EVOLUTION

Epreuves	2011	2012	2013	2014
E1. Culture générale et expression	11,28	10,61	11,03	11,43
E21. Langue vivante étrangère A	12,35	13,35	13,54	13,03 (ang) 13,24 (all) 13,24 (esp)
E22. Langue vivante étrangère B				11,42 (ang) 11,90 (all) 11,76 (esp)
E31. Economie-Droit	8,86	9,67	10,04	10,86
E32. Management des entreprises	13,01	11,38	12,74	9,68
E41. Analyse diagnostique des marchés étrangers	12,53	12,64	12,83	12,65
E42. Exploitation du système d'information	12,57	13,08	12,65	12,59
E51. Prospection et suivi de clientèle	12,68	12,87	12,36	12,59
E52. Négociation en LVE	13,23	13,84	13,04	13,27 (ang) 13,05 (all) 13,74 (esp)
E61. Montage des opérations d'import-export	10,81	10,887	10,15	11,43
E62. Conduite des opérations d'import-export	13,16	12,88	12,9	13,03

2 LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE

2.1 CULTURE GENERALE ET EXPRESSION – E1

A propos du sujet

Le sujet portait sur le thème « Paroles/échanges/conversations » et plus particulièrement « comment notre manière de communiquer est bouleversée par la révolution numérique ».

Le sujet a semblé accessible, à la portée des candidats. Le corpus est équilibré, grâce au texte littéraire et au document iconographique. L'ensemble reprend des thématiques et des problématiques proches de ce qui a été enseigné pendant l'année.

Prestations des candidats

a) Synthèse des documents

- les principes de l'exercice sont connus mais la mise en œuvre est difficile. En effet, la confrontation réelle des documents reste difficile pour certains

candidats. Paraphrase et montage de citations sont à déplorer dans les travaux les plus fragiles.

- les nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle.
- l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans certains travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice.
- la concision étant l'une des compétences à maîtriser, on rappelle qu'une synthèse, même riche, ne peut pas être plus longue que le corpus initial ;
- la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

b) Travail d'écriture personnelle

- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- la problématique devrait se démarquer plus nettement de celle qui organise le corpus, afin de favoriser une véritable réflexion personnelle ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreuses copies évitent de présenter un jugement personnel explicite et se contentent d'une voie moyenne qui ne relève pas de l'exercice de la pensée.

c) Maîtrise de la langue

- elle demeure très hétérogène ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

2.2 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE A – E21

2.3 LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE B – E22

Note de commentaire pour l'italien (Moyenne : 9,87/20)

ECRIT

Conformité du sujet

Le sujet proposé était conforme au référentiel. Le compte-rendu d'environ 205 mots s'appuyait sur un article du quotidien « *Il sole24Ore* » (19/07/2013) qui présente la stratégie d'expansion aux Etats Unis de l'entreprise italienne Boglioli. Le sujet d'expression était une réflexion sur les atouts des entreprises textiles italiennes dans la compétition internationale. La lettre commerciale était une lettre de commande.

Prestations des candidats

- Ensemble très moyen.
- Manque de cohérence et d'organisation dans le compte-rendu et dans la partie expression.
- Des fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans le compte-rendu en français et dans l'expression en italien (partie expression et lettre).
- Méconnaissance de certaines normes de présentation d'un courrier en italien (dates, adresses, place des pièces jointes...) et erreurs dans l'emploi des pronoms personnels adaptés (confusion entre « *Voi* » et forme de politesse).

ORAL

Conformité des sujets : 15 vidéos conformes au référentiel pour les thèmes et la durée. Les résumés proposés sont de longueur très variable, les plus courts n'apportent qu'une présentation générale du thème. Dans tous les cas l'examineur doit retravailler sur la vidéo avant le passage des étudiants.

Résultats :

- Note la plus haute : 12/20
- Note la plus basse : 7/20
- Moyenne : 9,75/20

Pas de disparité entre les notes d'oral et d'écrit.

Prestation des candidats :

- On constate des erreurs sur des structures simples et la méconnaissance du lexique spécifique lié au domaine professionnel.
- Le compte-rendu des vidéos est souvent très superficiel et très succinct.

1. REMARQUES

- Les candidats n'ont pas bénéficié de cours d'italien dans leur établissement. Ils ont dû suivre les cours du CNED, ce qui explique en partie les erreurs de langue fréquentes et le manque d'entraînement à l'expression orale en interaction.
- Ils n'ont pas effectué de stage en Italie.

2. CONSEILS AUX ETUDIANTS

- Outre les compétences linguistiques, la connaissance des **réalités culturelles, économiques et sociales du pays** sont fondamentales.
- Le **stage à l'étranger** est fortement recommandé pour acquérir plus d'aisance dans la communication.
- **Compte-rendu écrit** : il faut rédiger une introduction (avec date, source, thème principal), faire preuve d'esprit de synthèse et sélectionner les informations essentielles pour respecter le nombre de mots imposé (si le nombre de mots est inférieur, le candidat s'auto-pénalise car il manque des informations et s'il est supérieur, les informations figurant au-delà du nombre de mots indiqué ne sont pas prises en compte) ; le compte-rendu doit être structuré et cohérent.

- **Sujet d'expression** : il faut rédiger un texte structuré et cohérent, en soignant la langue française.
- **Indiquer le nombre de mots** à la fin du compte-rendu et de la partie expression écrite.
- **Lettre** : il faut respecter les consignes données (tous les items doivent figurer).et adopter les normes de rédaction d'un courrier en italien (mise en page, expéditeur, destinataire, date, objet, pièces jointes, signature, formule de politesse).

2.4 ECONOMIE DROIT – E31

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNE DE CORRECTION DE L'ÉPREUVE D'ÉCONOMIE ET DROIT

L'épreuve écrite d' « Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au demi-point supérieur. L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles. On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

Commentaires sur le sujet

- **Economie**

Le sujet porte sur les inégalités et la redistribution. Le candidat dispose d'un dossier documentaire. A partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions. La forme et le fond du sujet sont conformes aux programmes.

- **Droit**

Le sujet traite de la représentation du personnel, de la responsabilité du producteur, du droit d'alerte en matière de prévention des difficultés. Il est conforme au programme avec une prédominance du programme de première année.

La prestation des candidats

La moyenne générale s'élève à environ 9,76 sur 20, ce qui marque un repli par rapport à la moyenne obtenue en 2013 de 10,10. Les bonnes copies (note supérieure à 14) représentent environ 10%. La majorité des candidats obtiennent une note comprise entre 8 et 12 sur 20. Les résultats s'échelonnent de 4 à 17.

- **Commentaires sur la forme.**

En général, la méthode a été respectée. La forme a été prise en compte dans le barème (4 points sur l'ensemble des deux épreuves).

Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

- **Commentaires sur le fond.**

Le vocabulaire est pauvre.

- En économie, les réponses relèvent en général du simple constat .Dans la grande majorité des cas, les étudiants utilisent les données chiffrées des annexes mais sans chercher à analyser.
- En droit, pour la dernière question, la méthode (faits/problème juridique/règles /solutions) ne coulait pas de source pour les candidats. Un manque de culture économique transparait.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent porter leurs efforts sur :

- L'acquisition de connaissances précises
- L'introduction de la note structurée au début de la prestation
- La lecture attentive du questionnement qui entraîne obligatoirement la définition des concepts utilisés
- Le respect de la méthode quel que soit l'exercice proposé
- L'argumentation proposée à partir de la sélection des informations contenues dans les annexes et des connaissances acquises
- L'orthographe et le soin

2.5 MANAGEMENT – E3B

Le sujet

Le sujet est jugé sans surprise et conforme aux attentes, respectant les axes de questionnement préconisés : analyse du contexte, identification du (ou des) problème(s), proposition de solutions. On présume cependant que la prépondérance d'une problématique financière, peut être ardue dans l'absolu, puisse avantager certaines spécialités de BTS.

Le questionnement porte pour une bonne part sur le programme de 1^{ère} année, ce qui n'appelle pas de commentaire.

On note qu'aucune référence n'est faite aux auteurs de façon explicite. Cela correspond à une volonté affirmée cette année par l'Inspection générale, qui rappelle que les auteurs font partie intégrante du programme, et qu'ils ont toute leur place au niveau du BTS. En conséquence, les étudiants doivent lors de l'épreuve se montrer capables de mobiliser d'eux-mêmes les références théoriques nécessaires à l'analyse.

La prestation des candidats

Eléments statistiques

Moyenne : 8,49

Note la plus haute : 18

Note la plus basse : 1

Appréciation d'ensemble

Globalement, les résultats sont nettement moins bons que pour la session 2013 (-2,85 points de moyenne, ce qui est considérable). L'éventail des points a été très largement utilisé (hors copie vierge, de 1 à 18), avec une forte proportion de notes inférieures à la moyenne, voire très basses (inférieures à 5).

Outre certaines ambiguïtés dans le questionnement, cette moyenne singulièrement basse est le reflet de copies d'un niveau souvent très faible, montrant certes une volonté de répondre, mais une incompréhension des attentes et une confusion dans l'utilisation des outils d'analyse (la méthode PESTEL pour évaluer la performance...). Beaucoup de copies présentent des réponses totalement décalées par rapport aux questions posées. Les références aux auteurs sont loin d'être toujours pertinentes.

Question par question

Question 1 : les finalités de l'entreprise – On trouve assez souvent les différentes finalités de l'entreprise (le corrigé ne proposait que les finalités économique et sociale), mais aussi beaucoup de recopiage du sujet. L'auteur Drucker est rarement cité, la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) encore moins.

Question 2 : le mode de gouvernance et les parties prenantes - La notion de gouvernance – objectivement peu évidente - semble peu connue des candidats, les modes partenarial (*stakeholder*) et actionnarial (*shareholder*) encore moins. Beaucoup de candidats confondent gouvernance et styles de commandement. En revanche, les parties prenantes sont mieux cernées. La longueur de cette question aura semble-t-il amené certains candidats à des confusions et omissions.

Question 3 : l'évaluation de la performance de l'entreprise – Beaucoup de réponses hors-sujet (on trouve notamment des diagnostics stratégiques...), parfois quelques indicateurs cités, mais rarement classés. D'assez nombreuses copies présentent une « dissertation » sur l'efficacité et l'efficience, hors de propos.

Question 4 : les choix stratégiques de l'entreprise en 2013 – Cette question pouvait induire les candidats en erreur. En effet, seule la présence de la croissance externe est explicite à partir de cette période. Mais le corrigé exprime des attentes concernant les stratégies antérieures, confortées en 2013... En conséquence, on trouve souvent des réponses inadaptées, qui sont parfois des catalogues de stratégies possibles. L'évaluation se fait au final de façon très ouverte.

Question 5 : le mode de gouvernance remis en cause par la croissance externe – Là aussi, une ambiguïté dans la formulation de la question. Car ce n'est pas à proprement parler la croissance externe qui remet en cause le mode de gouvernance, mais son mode de financement. Les réponses des candidats, déjà peu au fait des problèmes de gouvernance (évoqués en question 2), sont donc singulièrement décalées par rapport aux attentes du corrigé. On note une confusion fréquente entre croissance externe et croissance conjointe.

Question 6 : les solutions pour garantir le développement futur et durable de l'entreprise – En cohérence avec la question 5, les solutions attendues ici relèvent du financement du développement. Mais le financement n'est pas évoqué dans la question. A ceci s'ajoute l'ambiguïté liée à l'adjectif « durable », souvent identifié par les candidats comme évocateur de l'environnement au sens écologique du terme. Les réponses fournies sont donc de tous ordres, balayant tous les champs de l'entreprise. On trouve nombre de références au protocole de Kyoto (évoqué par une

annexe), qui, selon certains candidats, doit être mis en œuvre par l'entreprise elle-même !

Nombre de copies proposent des solutions, mais pas les limites que l'on peut leur associer.

Remarques diverses

Les correcteurs déplorent pêle-mêle :

- des copies agrafées ;
- des copies avec des éléments surlignés en couleur, qui peuvent être interprétés comme des éléments distinctifs visant à déjouer l'anonymat ;
- des copies où la numérotation des questions a disparu, de sorte que l'on ne sait pas précisément à quelle question le candidat répond ;
- des réponses insuffisamment structurées ;
- une trop faible maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- des auteurs de toute évidence « imaginaires » (noms déformés) ;
- des candidats qui citent « un auteur » ou « deux auteurs » (autant ne citer personne !).

Conseils aux candidats

A l'évidence, une bonne préparation à l'examen passe par :

- un travail régulier et systématique des éléments du programme (1^{ère}° et 2^{ème}° année, la 1^{ère} année ne devant en aucun cas être négligée, comme le démontre le sujet de cette année) ;
- un apprentissage réel des différentes notions, qui permet de fournir lors de l'examen des réponses structurées et étayées.

Démarches et attitudes à privilégier

- Traiter le sujet méthodiquement, dans l'ordre des questions. Attention ! Des copies sont parfois présentées sous forme de réflexion structurée, sans mention claire du numéro de la question traitée. Cette façon de répondre pénalise le candidat, dans la mesure où le correcteur peut difficilement attribuer les points. S'en tenir donc à des réponses question par question, sans rechercher d'effets de présentation et de style.
- Bien lire les questions (plusieurs fois, systématiquement), les relier aux concepts et notions, pour identifier le travail demandé (et éviter ainsi le hors-sujet), pour structurer sa réponse en fonction des consignes données (ex. : solutions et limites) et fournir les éléments attendus, en évitant la recopie dépourvue d'analyse.
- Bien lire les documents, plusieurs fois également.
- Définir systématiquement et préalablement les concepts et notions que l'on va exploiter dans sa réponse.
- Adopter la présentation sous la forme d'un tableau quand le questionnement s'y prête.
- Approfondir les questions théoriques qui font appel aux connaissances de cours.

- Identifier clairement le problème avant de proposer la solution (la solution n'est pas le problème) et s'assurer du lien entre problème(s) identifié(s) et solution(s) proposée(s).
- Faire référence à des auteurs de façon pertinente, c'est-à-dire en ayant une idée claire (même si elle est simplifiée) de leur pensée, et en la reliant au point précis du cas étudié.
- Soigner l'expression, notamment l'orthographe.

A éviter

- Proposer un « catalogue » de solutions sans rapport précis avec le cas étudié.
- Des réponses peu synthétiques où les éléments pertinents sont noyés dans le verbiage.
- Les citations d'auteurs qui ne servent pas à motiver la réponse, qui sont sans lien clair avec la réponse fournie.
- Le recopiage de longs passages.
- La paraphrase.

2.6 ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES MARCHÉS ÉTRANGERS – E41 **(épreuve ponctuelle)**

7 inscrits, 3 présents, 3 copies corrigées - Moyenne : 07,34/20

Conformité du sujet

Le cas est relativement accessible pour les étudiants. Il s'agit de poêles à bois. Les étudiants sont évalués sur des compétences professionnelles sans ajouter la difficulté pour s'approprier un produit technique.

Le sujet est exactement dans la continuité des années précédente. Il est assez « formaté » avec les mêmes questions, les mêmes exercices chaque année. Il permet comme d'habitude de balayer l'ensemble des compétences ; il est facile pour les candidats de se préparer en travaillant avec les cas des précédentes années.

Commentaires sur la prestation des candidats

Depuis 2 ans, le jury remarque une baisse du niveau des prestations concomitamment avec la baisse du nombre de copies à corriger sur l'académie..

On déplore souvent l'absence de structuration pour traiter les questions d'analyse et de synthèse, ou des erreurs grossières. ex. : confusion fiche-pays et analyse de marché (secteur d'activité), plan incohérent en diagnostic interne

En revanche tous les candidats ont tenté les questions dites « de calcul » sans succès. (Prévision des ventes et calcul de CA prévisionnel)

On ne note pas d'apparente difficulté à gérer le temps : les copies sont achevées sauf une où il manque une question.

De nombreuses fautes d'orthographe nuisent à la compréhension globale des phrases. Des écritures parfois illisibles et mêmes des abréviations sont présentes.

Conseils aux candidats

- Faire des efforts de présentation, d'orthographe et aérer les copies.
- Posséder le dispositif public d'appui à l'export.
- Ne pas négliger les outils de gestion.
- Appréhender la méthodologie des exercices du commerce international : plans type Etude-Pays, Etude de Marché, Diagnostic Interne, Plan de Marchéage, Analyse critique des sources documentaires.

2.7 EXPLOITATION DU SYSTÈME D'INFORMATION – E42

Epreuve en CCF

2.8 PROSPECTION ET SUIVI DE CLIENTÈLE – E51

Epreuve en CCF

2.9 NÉGOCIATION EN LVE – E52

Epreuve en CCF

Commentaires sure l'épreuve ponctuelle

L'épreuve repose sur un dossier élaboré et envoyé au préalable par le candidat à une date prévue par les services du rectorat. Ce dossier doit synthétiser les informations nécessaires pour mener une négociation vente avec un client étranger en présentant le contexte commercial, le contexte de la négociation, l'offre de l'entreprise exportatrice et les outils d'aide à la vente utilisés.

A partir du dossier remis, la commission d'interrogation construit une situation de négociation qui est proposée au candidat le jour de l'épreuve orale. Il a 40 minutes pour découvrir plus précisément le client, se fixer une stratégie de négociation et adapter son offre et son argumentation.

Organisation de la session 2014

4 candidats devaient passer en ponctuel. Aucun dossier n'a été envoyé à la date prévue. Suite à un rappel du Rectorat, une seule candidate s'est finalement présentée en présentant très tardivement son dossier.

Rappels :

- le prospect est imposé par le jury lors de l'élaboration du sujet.
- cette épreuve incluant un critère d'évaluation des connaissances interculturelles, il est indispensable que l'entreprise exportatrice et le prospect soient originaires de pays différents.

2.10 MONTAGE DES OPÉRATIONS D'IMPORT-EXPORT – E61

Rappel des finalités de l'épreuve

L'évaluation porte sur les capacités d'analyse et de résolution de problèmes lors de montage d'opérations commerciales d'achat et de vente à l'international.

L'objectif est de vérifier les aptitudes du candidat à :

- analyser des situations commerciales réelles,
- choisir les méthodes et techniques appropriées et les mettre en œuvre
- rechercher et proposer des solutions réalistes permettant de résoudre efficacement les problèmes posés
- justifier les décisions en mobilisant les savoirs associés.

Commentaires sur le sujet

Le sujet balaie de nombreux points du référentiel, les questions sont très souvent précises, cependant certaines pouvaient présenter des ambiguïté pour les candidats (questions 1.8, 2.10).

Le sujet se compose de deux parties :

- Une partie importation sur 35 questions, soit 8 questions
- Une partie exportation sur 45 points, soit 13 questions.

Les candidats ont trouvé le sujet long à traiter, et ont rencontré des difficultés à le traiter dans les 4 heures imparties.

Prestation des candidats

130 candidats ont composé. Les notes s'échelonnent de 3.5 à 17 sur 20.

Notes <8	Notes comprises entre 8 et <10	Notes comprises entre 10 et < 15	Notes supérieures à 15
18,80 %	12,80 %	47.4 %	21 %

La moyenne se situe à 11,43 sur 20, soit presque un point de plus qu'en 2013.

Analyse du sujet

La première partie est consacrée aux opérations d'importation, notée sur 35 points.

Elle comporte quatre sous-parties :

- La comparaison de deux fournisseurs, un français et un vietnamien, choix argumenté d'un fournisseur, mise en place d'un contrôle de qualité

- Le recours à un paiement par crédit documentaire, l'adéquation d'un incoterm EXW avec l'objectif de sécuriser les délais de livraison
- La recherche d'un régime douanier pour un échange de produits défectueux.
- L'optimisation d'une importation par conteneur complet avec les contraintes de stockage de l'entreprise.

Plusieurs difficultés ont été relevées :

- Erreurs importantes sur les concepts douaniers (calcul des droits de douane, remplissage optimal du conteneur)
- Contextualisation insuffisante des réponses : des informations données dans la contextualisation des questions n'ont pas retenu l'attention des candidats : la limite du stockage, les problèmes récurrents rencontrés avec le fournisseur vietnamien...

La deuxième partie, consacrée à la gestion des exportations, notée sur 45, comporte deux cas d'exportation :

- Une exportation vers les Etats Unis avec :
 - Un aspect logistique : une cotation aérienne
 - Un aspect financier : Une vente à terme
 - La compensation entre créance et dette
 - L'appréciation de cette couverture
 - La mobilisation de la créance

L'aspect financier de cette exportation n'a pas été traité correctement, beaucoup de candidats ont confondu les termes de la couverture de change (3 mois) et ceux de la mobilisation (2 mois). Souvent ces questions n'ont pas été traitées par les candidats.

- Une exportation vers l'Algérie
 - Une étude d'un contrat export :
 - Une comparaison entre la proposition du client et l'offre de l'entreprise
 - La recherche des obligations contractuelles en matière de livraison
 - La mise en jeu d'une garantie bancaire
 - Le calcul d'un cout logistique global d'une expédition faite en trois envois distincts

Le fait que l'étude d'un contrat relève d'une autre épreuve d'examen n'a pas semblé perturber les candidats qui ont globalement bien réussi ces deux questions. Par contre, la mise en jeu de la garantie bancaire n'a pas été comprise par les candidats. Le calcul logistique ne comportait aucune difficulté technique mais, en fin d'étude de cas, il n'a pas été bien traité.

Conseils aux candidats

Sur la forme :

Les correcteurs conseillent aux candidats de rédiger chaque partie sur des copies séparées. Ils leur rappellent également de soigner la rédaction de leur copie, de répondre sous forme de tableau, même lorsque l'énoncé ne l'impose pas, de ne pas écrire au crayon de papier ou d'utiliser des encres reconnaissables.

Sur le fond :

Les candidats doivent s'attacher à bien lire les termes du sujet pour se centrer sur la question posée. Les sujets d'étude de cas sont souvent longs à traiter, les candidats ne doivent pas réciter la totalité de leur cours pour s'éviter de perdre un temps précieux.

Les correcteurs rappellent aux candidats qu'il leur faut contextualiser leur réponse tout en utilisant les connaissances théoriques étudiées en cours. Ils doivent expliquer les choix opérés ; tous les calculs doivent être justifiés

2.11 CONDUITE DES OPTATIONS D'IMPORT-EXPORT – E62

Epreuve en CCF

Commentaires sur l'épreuve ponctuelle

Moyenne des candidats : 8.67 sur 20

Les candidats n'ont pas prouvé leurs compétences dans :

- L'analyse du processus logistique de l'entreprise
- L'analyse du rôle des documents d'import ou d'exportation

Les candidats ont suivi une formation dans un établissement scolaire et ont déjà passé cette épreuve l'année dernière ou il y a deux ans. Ils ont par ailleurs effectué lors de leur stage, des activités de prospection et non de gestion documentaire d'opérations d'import ou d'export.

Très peu d'annexes ont été présentées au jury, et leurs dates n'étaient pas toujours en adéquation avec les dates de stage du candidat.

Dans le souci d'évaluer plus globalement les candidats, le jury a posé des questions sur les documents courants (facture, DAU, documents de transport) ; elles n'ont pas été traitées correctement.